

ÉQUIPE DU QUÉBEC PROGRAMME D'ACTIVITÉS ROUTE 2011

CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES

Tous les projets de l'équipe du Québec sont conditionnels à leur financement.

Les projets qui suivent constituent des projections faites à partir des revenus escomptés (subventions et commandites).

Depuis 2010, l'orientation de l'Équipe du Québec de route a pris une tangente vers le développement des niveaux junior et espoir. Des coureurs de niveau élite n'évoluant pas pour un groupe sportif pourront être sélectionnés pour certains projets.

Le nombre d'athlètes identifiés pour les différents projets constitue un maximum. Ce nombre peut varier à la baisse si le Comité du développement et de l'élite juge que le nombre d'athlètes compétitifs pour le dit projet est inférieur au nombre maximum établi.

Dans le cas de certains projets, les athlètes excellence (brevetés) sont présélectionnés, dans la mesure où le brevet a été obtenu dans la catégorie où ils évoluent. Un brevet de développement (Centre national) ne constitue pas un critère de sélection automatique.

Sont également présélectionnés, les athlètes ayant remporté un titre national dans une épreuve individuelle dans les catégories Junior, Espoir et Élite, dans la mesure où ces athlètes évoluent encore dans les mêmes catégories (le critérium n'est pas pris en compte).

Toute présélection est de plus conditionnelle à ce que les athlètes concernés démontrent un niveau de compétition suffisant pour représenter adéquatement l'équipe du Québec lors des projets en question.

Par ailleurs, le Comité du développement et de l'élite peut en tout temps retirer et/ou remplacer un athlète sélectionné sur un projet de l'équipe du Québec, s'il juge que l'athlète affiche un comportement ou fait preuve d'une attitude qui contrevient à l'esprit de l'équipe du Québec.

Exceptionnellement, le Comité du développement et de l'élite pourra augmenter le nombre d'athlètes qui représenteront le Québec dans un ou l'autre des projets. Le cas échéant, cet athlète constituera un choix de comité.

Enfin, il importe de mentionner que tous ces projets feront l'objet d'une contribution de la part des athlètes (nourriture, hébergement, . . .). Cette contribution est essentielle pour la réalisation de ces projets. Les conditions de participation de la part des athlètes seront précisées à ces derniers suite à la sélection finale pour chaque projet.

2.0 PROCESSUS DE SÉLECTION

2.1 Performances et spécificité

Voici une description générale du processus de sélection des coureurs dans les différents projets de l'équipe du Québec. Comme vous pourrez le constater, la plupart des athlètes sont sélectionnés selon des critères automatiques, exception faite des choix de comité qui seront basés sur les critères d'évaluation mentionnés plus bas.

Le Comité du développement et de l'élite a réduit au minimum le nombre d'athlètes sélectionnés selon des choix de comité. Toutefois, en raison de la nature et des exigences du sport, il est impératif que le comité de sélection puisse procéder au choix de quelques athlètes dans le cadre des différents projets de l'équipe du Québec. Le cyclisme sur route ne saurait être comparé à des sports comme le ski de fond ou l'athlétisme, où les performances individuelles suffisent pour porter un jugement définitif sur la valeur d'un athlète et son importance au sein de l'équipe.

Les interactions des coureurs lors d'une course, le caractère collectif de ce sport, et les différents rôles que les athlètes sont parfois appelés à jouer, sont des caractéristiques importantes du cyclisme sur route. On doit donc tenir compte de ces caractéristiques dans la composition d'une équipe compétitive, dans la poursuite des objectifs de performance aux quels est tenue l'équipe du Québec.

Voici les critères (9) sur lesquels les membres du comité de sélection s'appuieront pour effectuer les choix de comité.

- Exigences spécifiques de la course (parcours, course par étapes, ...);
- Complémentarité et capacité démontrée à travailler en équipe;
- Performance récente la plus élevée;
- Régularité dans l'obtention de performances élevées;
- Résultats antérieurs dans le cas d'un athlète blessé ou malade;
- Perspective d'être sélectionné sur des projets de l'équipe nationale;
- Progression affichée et possibilité de développement;
- Age et expérience;
- Comportement et attitude générale ou spécifique.

3.0 PROGRAMME SUR ROUTE--PROJETS DE COMPÉTITION

3.1 Championnat Canadien

- Burlington, Ontario 23 au 26 juin (Espoirs, Élite, H et F)
- Burlington, Ontario 30 juin au 3 juillet (Juniors, H et F)

La composition finale de l'équipe du Québec **sera connue 7 juin** (suite au GP de Charlevoix)

Processus de sélection *Seniors hommes Élite*

Les coureurs de la catégorie Élite appartenant à un groupe sportif devront courir pour leur formation. Le Comité du développement et de l'élite se réserve la possibilité de choisir des athlètes de niveau élite en cas d'exception et s'ils ne font pas partie d'un groupe sportif. À performance égale (résultats égaux ou comparables), le coureur espoir sera priorisé dans la sélection.

Seniors hommes Espoir (19-22 ans)

Les athlètes espoirs membres de GS ACC ou UCI peuvent choisir de demeurer avec leur équipe pour disputer le Championnat canadien, s'ils le désirent.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

07/05	G.P Granby (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
14-15/05	G.P St-Raymond (les 2 courses sur route) (7, 5, 3, 2, 1/par épreuve)
21/05	G.P Cycliste Outaouais (7,5,3,2,1)
04-05/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1) G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5,3, 2, 1)

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant):

1. Premier aux points au CLM
2. Deuxième aux points CLM
3. Premier aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
4. Deuxième aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
5. Choix de Comité
6. Choix de Comité

Juniors hommes

Participation obligatoire avec l'équipe du Québec si sélectionné.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

08/05	G.P Granby (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
14-15/05	G.P St-Raymond (les 2 courses sur route) (7, 5, 3, 2, 1/par épreuve)
21/05	G.P Cycliste Outaouais (7,5,3,2,1)
04-05/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1)
04-05/06	G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant) :

1. Premier aux points au CLM
2. Deuxième aux points au CLM
3. Premier aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
4. Deuxième aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
5. Choix de Comité
6. Choix de Comité

Seniors femmes Élite

Les coureuses de la catégorie Élite devront courir pour leur formation. Le Comité du développement et de l'élite se réserve la possibilité de choisir une athlète élite en cas d'exception. Exemple : Athlète élite n'appartenant pas à un groupe sportif et présentant d'excellents résultats lors des courses antérieures au Championnat canadien permettant d'envisager un résultat parmi les dix premières de la course sur route lors du Championnat canadien de l'année en cours.

Seniors femmes Espoir (19-22 ans)

Les athlètes membres de GS ACC ou UCI peuvent choisir de demeurer avec leur équipe pour disputer le Championnat canadien, si elles le désirent.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

08/05	G.P. Granby (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
14-15/05	G.P. St-Raymond (les 2 courses sur route) (7, 5, 3, 2, 1/par épreuve)
04-05/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1) G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

Athlètes sélectionnées (selon l'ordre prioritaire suivant):

1. Première aux points du cumulatif du CLM
2. Première aux points, autre que l'athlète déjà sélectionnée
3. Choix de comité
4. Choix de comité

Juniors femmes

Participation obligatoire avec l'équipe du Québec si sélectionnée.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

08/05	G.P. Granby (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
14-15/05	G.P. St-Raymond (les 2 courses sur route) (7, 5, 3, 2, 1/par épreuve)
04-05/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1)
04-05/06	G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

Athlètes sélectionnées (selon l'ordre prioritaire suivant):

1. Première aux points du cumulatif du CLM
2. Première aux points, autre que l'athlète déjà sélectionnée
3. Choix de comité
4. Choix de comité

3.2 Projet Un jour Pro Tour – Espoir

- Belgique; 13 au 28 mars (max. 6 senior U-23)

Ce projet a pour but d'offrir l'opportunité aux coureurs espoirs d'acquérir de l'expérience lors de compétitions internationales tout en s'initiant au style de courses européennes et en maximisant leurs chances d'intégrer les programmes de l'équipe nationale.

Processus de sélection

Priorité aux athlètes espoir qui figurent sur la liste des athlètes identifiés selon l'ordre suivant :

- Excellence
- Élite
- Relève
- Espoir

Les athlètes susceptibles de faire partie des projets de l'équipe nationale en 2011 seront aussi considérés par le comité en se basant sur les résultats obtenus en 2010.

3.3 Tour de Beauce (UCI – 2.2) – Espoir et élite homme

- St-Georges ; 14 au 19 juin (max 7 athlètes Senior H)

La présence de l'équipe du Québec sera conditionnelle à la disponibilité de coureurs jugés compétitifs pour cette épreuve, à savoir :

- Membre d'une équipe professionnelle, dont l'équipe ne prend pas le départ du Tour de Beauce ;
- Membre d'un club affilié à la FQSC et qui a démontré un haut niveau de compétitivité depuis le début de la saison, incluant les courses aux États-Unis et en Europe.

Processus de sélection

Considérant les éléments mentionnés ci-haut, les athlètes seront sélectionnés sur invitation. Si le nombre de coureurs jugés compétitifs est inférieur à quatre, l'équipe du Québec ne prendra pas le départ de cette course. La décision finale pour engager une équipe au Tour de Beauce sera prise au plus tard le 1^{er} juin 2011.

3.3 Chrono Gatineau et G.P. Gatineau – Senior femme

- Gatineau 19 et 21 mai (max : 6 athlètes Senior F)

La présence de l'équipe du Québec sera de ce fait conditionnelle à la disponibilité de coureuses jugées compétitives pour cette épreuve, à savoir :

- Membre d'une équipe professionnelle, dont l'équipe ne prend pas le départ de l'épreuve.
- Membre d'un club affilié à la FQSC et qui a démontré un haut niveau de compétitivité depuis le début de la saison, incluant les courses aux États-Unis et en Europe.

Processus de sélection

Considérant les éléments mentionnés ci-haut, les athlètes seront sélectionnés sur invitation. Si le nombre de coureuses jugées compétitives est inférieur à quatre, l'équipe du Québec ne prendra pas le départ de cette course.

3.4 Course Philadelphie – Senior femme

- Philadelphie 5 juin (max 6 athlètes Senior F)

La présence de l'équipe du Québec sera de ce fait conditionnelle à la disponibilité de coureuses jugées compétitives pour cette épreuve, à savoir : (les épreuves de Gatineau serviront de repères de performance)

- Membre d'une équipe professionnelle, dont l'équipe ne prend pas le départ de l'épreuve.
- Membre d'un club affilié à la FQSC et qui a démontré un haut niveau de compétitivité depuis le début de la saison, incluant les courses aux États-Unis et en Europe.

Processus de sélection

Considérant les éléments mentionnés ci-haut, les athlètes seront sélectionnés sur invitation. Si le nombre de coureuses jugées compétitives est inférieur à quatre, l'équipe du Québec ne prendra pas le départ de cette course.

3.5 Tour de l'Abitibi – Junior homme

- Amos ; 19-24 juillet (6 athlètes Junior H)

En 2011, le Tour de l'Abitibi comptera pour la Coupe des Nations, ce qui fait que l'Association cycliste canadienne engagera une équipe nationale (6 coureurs) lors de cette épreuve. Cette compétition constitue toujours un objectif important au niveau des activités de l'équipe du Québec. La composition finale de l'équipe du Québec **sera connue le 6 juillet**.

Processus de sélection

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

1. 08-05 GP de Granby (5, 4, 3, 2, 1)
2. 04-05/06 G.P. St-Raymond (les 2 courses sur route) (5, 4, 3, 2, 1/par épreuve)
3. 04-05/06 G.P. Charlevoix (critérium et CLM) (5, 4, 3, 2, 1/par épreuve)
4. 21/05 G.P. Cycliste Outaouais (7,5,3,2,1)
5. 07/06 Mardi de Lachine 1^{ère} étape (5, 4, 3, 2, 1)
6. 11/06 Pont Rouge (route) (5, 4, 3, 2, 1)
7. 30/06 Champ. Canadien CLM (7, 5, 3, 2, 1)

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant – parmi les athlètes non sélectionnés par l'équipe canadienne).

1. Meilleur athlète à l'épreuve du CLM individuel lors du Championnat canadien
2. Meilleur athlète au cumulatif de points au CLM individuel (épreuves 1, 3 et 6) autre que le meilleur lors du Championnat canadien
3. Premier athlète aux points, autre que ceux sélectionnés par le CLM individuel
4. Deuxième athlète aux points, autre que ceux déjà sélectionnés
5. Choix de Comité (à performance comparable, les athlètes à leur première saison chez les juniors seront priorisés)
6. Choix de Comité (idem à 5)
7. Les substituts constitueront tous des Choix de Comité

4.0 PROGRAMME SUR ROUTE–PROJETS D'ENTRAÎNEMENT

4.1 PROJET PLATEAU 52-Cadet

Tout comme en 2010 le projet plateau 52 offrira la possibilité aux coureurs cadets de prendre part à deux courses dans la catégorie junior sous les couleurs de l'équipe du Québec.

Le GP de St-Basile (21 août), cette course servira de préparation pour l'Équipe du Québec Plateau 52 qui prendra part au Championnat du Québec sur route Élite les 27 et 28 août. Il y aura un total de 12 coureurs sélectionnés, soit six pour la formation féminine et six pour la formation masculine

Processus de sélection

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant)

1. Premier au cumulatif de la Coupe du Québec
2. Deuxième au cumulatif de la Coupe du Québec
3. Troisième au cumulatif de la Coupe du Québec
4. Premier au cumulatif des épreuves de CLM individuel de la Coupe du Québec (7, 5, 3, 2, 1), autres que ceux sélectionnés à partir du cumulatif de la Coupe du Québec
5. Deuxième au cumulatif des épreuves de CLM individuel de la Coupe du Québec (7, 5, 3, 2, 1), autres que ceux sélectionnés précédemment
6. Choix de Comité

4.2 Camp Plateau52

- Bromont; Hommes (16) et femmes (16) du 15 au 17 avril 2011 (total 32 athlètes minimes et cadets)

Objectifs du camp:

Identification de talent et préparation et acquisition de connaissances. Aider à la transition vers l'équipe du Québec junior. Entraînement de groupe, conférences, stratégie, tactiques...

Processus de sélection

Les athlètes seront sélectionnées selon l'ordre prioritaire suivant. (même principe pour les femmes que pour les hommes)

- Les 10 premiers du classement FQSC cadet 1^{ère} année en 2010
- Les 6 premiers du classement FQSC minime 2^e année en 2010

4.3 Camp printanier sur route

- *Suite `a notre sondage, la majorité des athlètes de la LAI nous ont indiqué qu'ils n'étaient pas disponibles pour participer à un camp printanier en 2011. Faute d'avoir un nombre suffisant d'athlètes pour justifier l'organisation d'un tel camp, nous devons donc annuler ce projet.*

Objectif du camp :

Préparation des athlètes identifiés en vue du début de saison pour être performant lors des épreuves importantes

Processus de sélection

Le processus de sélection (selon l'ordre de priorité suivant en fonction des places disponibles):

- Athlètes Excellence
- Athlètes Élite
- Athlètes Relève (junior ou senior)

4.4 Camp préparation au Tour de l'Abitibi

- Amos, 17 et 18 juillet (6 athlètes juniors H)

Objectifs du camp :

- Inscription, reconnaissance des lieux, installation de l'équipe.
- Repérage des parcours (surtout les tracés menant à la ligne d'arrivée)
-